

Communiqué de presse

Berne, le 19 septembre 2014 / ley / hac

Hôpital de l'Île: le Masterplan porte ses premiers fruits

Le Masterplan de l'Hôpital de l'Île (Inselspital) à Berne porte ses premiers fruits : les responsables ont présenté les projets vainqueurs du Centre cardiovasculaire suisse et du Centre de l'organe.

Le Masterplan de l'Inselspital, ayant démarré en 2010, coordonne le développement technique et architectural de l'hôpital universitaire bernois pour les 50 prochaines années. En mars 2015, les citoyens de la Ville de Berne seront appelés à approuver le cadre légal des constructions au moyen d'un plan de développement du quartier. Pour deux nouveaux bâtiments de ce plan de quartier – destinés au Centre cardiovasculaire suisse et au Centre de l'organe –, des projets ont déjà été soumis à un concours d'architecture. Les responsables de l'Inselspital les ont présentés vendredi 19 septembre aux médias.

Du 20 septembre au 18 octobre, la population pourra juger sur pièces : l'hôpital met en place une petite exposition au centre-ville sur le Masterplan et le plan de quartier dénommé Insel Areal III. On la trouvera entre les arrêts de bus « Inselspital » et « Bremgartenfriedhof » à l'adresse « Murtenstrasse 40 ». Heures d'ouverture : jeudi et vendredi de 16 à 20 heures et le samedi de 10 à 14 heures.

Centre cardiovasculaire : vainqueur du concours venant de Berne

Pour la nouvelle construction du secteur 12 (Centre cardiovasculaire), une mise au concours du meilleur projet a été lancée. Sur 25 équipes internationales inscrites, 12 ont pu prendre part à la phase de qualification. Le jury, composé de huit spécialistes mondiaux de la branche – dont un représentant de l'urbanisme bernois –, a jugé les projets anonymisés.

La victoire a été attribuée au projet « Cœur de l'Île » de l'équipe bernoise GWJArchitektur/IAAG/Astoc. Le bâtiment se présente en un seul corps échelonné en hauteur et en surface. Le jury loue l'habile mise en œuvre des directives et le haut degré de maturité du projet, en particulier dans le soin apporté aux étages dévolus aux traitements et dans la clarté des formes.

Centre de l'organe: des architectes d'Aarau surprennent

Concernant la nouvelle construction du secteur 6.1 (Centre de l'organe en tant que première partie de l'ancien Centre de la tumeur) et au vu des délais très serrés, l'hôpital a choisi de procéder à une commande d'études entre cinq bureaux d'architecture suisses. Dans un premier temps, le bâtiment du Centre de l'organe accueillera la Maternité, pendant la rénovation nécessaire de sa façade sud. Ces conditions-cadres d'aménagement et d'exploitation très contraignantes augmentaient encore l'exigence imposée aux équipes sélectionnées.

Les propositions ont été évaluées par un groupe interdisciplinaire dont faisait partie également l'urbaniste bernois Mark Werren. La commission s'est ralliée à l'unanimité au projet du bureau d'architecture argovien Schneider & Schneider. Le projet se caractérise par une approche innovante et globale, qui garantit la flexibilité et la durabilité, en intégrant des exigences complexes autant qu'interdépendantes.

Inselspital, Vorsitz Geschäftsleitung und Stab, CH-3010 Bern

Fachstelle Kommunikation und Marketing, Mediendienst, Telefon +41 (0)31 632 41 59, Mobile +41 (0)79 280 86 39, markus.haechler@insel.ch, <http://www.insel.ch/de/medien/>

Plan de quartier : test réussi

Les deux concours ont eu lieu parallèlement au processus de planification du nouveau plan de quartier Insel Areal III. Ce nouveau plan a été examiné dans tous ses détails. Il s'est avéré solide et peu de corrections ont dû y être apportées. Le nouveau plan de quartier est désormais mis à l'enquête publique et il sera discuté au parlement communal. Puis, en mars 2015, les Bernoises et Bernois seront invités à l'approuver en votation populaire. Le plan définit d'un côté les règles fondamentales des constructions communales et protège les bâtiments historiques de grande valeur ainsi que les espaces verts. D'un autre côté, il garantit une large marge de manœuvre pour les aménagements à venir.

Les standards de qualité et les détails des projets spéciaux de construction, d'aménagement et d'espace traduisent une véritable vision d'avenir, qui guidera l'hôpital universitaire bernois durant les dix prochaines années. Afin que la croissance projetée de l'Hôpital de l'Île porte ses fruits, l'aire dans son ensemble doit être agencée au mieux et l'orientation facilitée sur le terrain. Étape après étape, la Ville de Berne sera partie prenante du processus de garantie de qualité et elle certifiera la sécurité au nom de l'intérêt public.

Avec le nouveau plan de quartier Insel Areal III, les plans d'application spécifiques peuvent être conservés. Cela rend possible un développement à la fois structuré et flexible. Le droit actuel de la construction englobe quatre plans d'application spécifiques issus des années 1971, 1989, 1994 et 1998. C'est pourquoi cette zone hospitalière est partagée en quatre secteurs selon la législation. Les dispositions en vigueur aujourd'hui – notamment largeur et hauteur des bâtiments – seront complétées par l'ordonnance du droit de construction de la Ville de Berne, comme par exemple le plan d'application des zones.

Légende des images :

Voici le futur [Centre cardiovasculaire suisse](#). (Image: mad)

Au [Centre de l'organe](#) prendra d'abord place la Maternité, vraisemblablement en 2018. (Image: mad)

Pour des informations complémentaires, les professionnels des médias s'adresseront à :

Holger Baumann, Président du comité de direction de l'Hôpital de l'Île, 031 632 28 25 (secrétariat ; vous serez rappelé)